

LA FE ET LE DUERP

La fiche d'entreprise finit trop souvent classée sans jamais nourrir le DUERP de l'adhérent. Deux jours pour conduire un recueil terrain qui tient, rédiger une fiche utile et accompagner l'employeur jusqu'à son document unique.

INFORMATIONS

Public

Médecin du Travail, IST, IPRP, Assistant Médical, Cellule PDP, Responsable Prévention

Modalités et tarifs

- Inter-entreprises : 1300€ HT (repas incl.)
- Intra-entreprise : nous consulter

Dates

Consultez notre site web

Lieux

- Paris
- Régions
- Sur site

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire

Objectifs

À l'issue de cette session, les participants sauront conduire un recueil terrain structuré : visite des lieux de travail, observation de poste, repérage des expositions, rédiger une fiche d'entreprise adaptée au type d'entreprise et d'activité, et accompagner l'employeur dans l'élaboration et la mise à jour de son DUERP en s'appuyant sur la fiche d'entreprise et les outils OiRA et SEIRICH.

Méthodes d'évaluation

- Étude de cas collective
- Quiz final

Méthodes pédagogiques

- Apports structurés et interactifs
- Études de cas concrets
- Quiz d'évaluation

PROGRAMME (2 JOURS)

PV006

La démarche d'évaluation des risques : cadre, acteurs et documents

- Les fondamentaux : danger, exposition, risque ; principes généraux de prévention.
- FE et DUERP : rôle, articulation et responsabilités respectives du SPST et de l'employeur.
- La réglementation en vigueur : obligations issues de la loi du 2 août 2021 : mise à jour, conservation, plan d'actions.

Le recueil terrain : visiter, observer, questionner

- Préparer la visite : communication préalable avec l'entreprise et ciblage des informations à recueillir.
- Techniques de visite des lieux de travail : appréciation des conditions générales, repérage des facteurs de risque et des expositions dont les risques physiques : bruit, éclairage, vibrations, ambiances thermiques.
- Observer un poste de travail : déroulement de l'étude, questionnement du salarié, identification des mesures de prévention existantes ; place de chaque métier dans le recueil.

Rédiger la fiche d'entreprise

- Contenu et structuration de la FE selon le type d'entreprise et l'activité.
- Formuler des préconisations utiles en prévention collective et individuelle.
- Compte rendu de visite, délivrance des documents et suites données.

De la fiche d'entreprise au DUERP : accompagner l'employeur

- Les étapes d'élaboration du DUERP et l'utilisation de la FE comme support.
- Prise en main des outils d'aide à l'évaluation : OiRA et SEIRICH : démonstrations et cas pratiques.
- Adapter l'accompagnement selon l'effectif (moins de 50 salariés / 50 salariés et plus) ; du DUERP au plan d'actions et à sa mise à jour.
- Cas de synthèse : dérouler la démarche complète, du terrain au DUERP.